

Petit conseil, grandes décisions



Crédit Photo : Daniel Jalbert

Des élèves du primaire ont participé au choix de modules de jeux pour meubler neuf parcs municipaux, une affaire d'un quart de million de dollars... Voyez les détails à la page 2.

Manchettes



- ▶ Collecte des feuilles d'automne
2 collectes par secteur

entre le 21 octobre
et le 15 novembre



- ▶ Collecte des déchets aux deux semaines

dès le 14 octobre

▶ Rentrée scolaire

Dès septembre, la réglementation dans les zones scolaires sera de nouveau applicable : dans bien des cas, la limite de vitesse passera de 50 à 30 km/h. Soyez vigilants!



À L'AGENDA CET AUTOMNE :

Soirée reconnaissance aux bénévoles
mercredi 11 septembre

Hommage aux familles
dimanche 15 septembre

Anges des travaux publics
samedi 21 septembre

Spectacle Place aux aînés
samedi et dimanche, 21-22 septembre

Collecte de sang des pompiers
caserne Jean-XXIII, jeudi 26 septembre

Ordre de la Vérendrye
mercredi 2 octobre

Élections municipales
dimanche 3 novembre



Les infobus de la STTR

La Société de transport de Trois-Rivières (STTR) offre aux citoyens du grand Trois-Rivières des services de plus en plus performants. Vous avez certainement remarqué les nouveaux infobus installés à plusieurs arrêts d'autobus... ces derniers sont plus détaillés, tel que démontré dans l'infobus reproduit ci-dessous. On y indique des heures de passage à l'arrêt plus précises, plutôt que des heures approximatives, incluant aussi des fréquences de passage à l'arrêt aux 15 minutes en période scolaire, un service offert avec les Extras depuis septembre 2012.

Parallèlement, les feuillets horaires de chacun des trajets d'autobus ont été refaits en septembre 2012. Tout comme l'infobus, ils reflètent les changements apportés en termes de précision pour les heures de passage. Voici un exemple de ce qu'on retrouve désormais sur les infobus :

1. Le numéro de circuit (Circuit : 2), le nom (Lavolette/Capital) et le numéro de l'arrêt (No. d'arrêt : 572).
2. L'heure de chaque passage et la destination de ce voyage. Par exemple à l'arrêt Lavolette/Capital, le bus passera à 6 h 16, 6 h 44, 7 h 16, etc.
3. Lorsque (EX) est inscrit, cela veut dire que c'est un EXTRA! Donc la destination peut être différente, comme c'est le cas pour le voyage de 16:16 qui se termine à Fusey au lieu de Alice/Notre-Dame.
4. Les circuits de soir sont identifiés (82>>).

SEMAINE		SAMEDI		DIMANCHE	
HEURE	DESTINATION	HEURE	DESTINATION	HEURE	DESTINATION
06:16	Alice/Notre-Dame	06:16	Alice/Notre-Dame	09:16	Alice/Notre-Dame
06:44	Alice/Notre-Dame	07:16	Alice/Notre-Dame	10:16	Alice/Notre-Dame
07:16	Alice/Notre-Dame	08:17	Alice/Notre-Dame	11:23	Alice/Notre-Dame
07:47	Alice/Notre-Dame	09:17	Alice/Notre-Dame	12:16	Alice/Notre-Dame
08:17	Alice/Notre-Dame	10:23	Alice/Notre-Dame	13:16	Alice/Notre-Dame
08:47	Alice/Notre-Dame	11:16	Alice/Notre-Dame	14:23	Alice/Notre-Dame
09:17	Alice/Notre-Dame	12:16	Alice/Notre-Dame	15:16	Alice/Notre-Dame
09:53	Alice/Notre-Dame	13:23	Alice/Notre-Dame	16:16	Alice/Notre-Dame
10:23	Alice/Notre-Dame	14:17	Alice/Notre-Dame	17:23	Alice/Notre-Dame
10:46	Alice/Notre-Dame	15:16	Alice/Notre-Dame	18:16	Alice/Notre-Dame
11:16	Alice/Notre-Dame	16:23	Alice/Notre-Dame	19:11	Alice/Notre-Dame
11:46	Alice/Notre-Dame	17:16	Alice/Notre-Dame		
12:16	Alice/Notre-Dame	18:16	82 >> Alice/Notre-Dame		
12:46	Alice/Notre-Dame	19:23	82 >> Alice/Notre-Dame		
13:23	Alice/Notre-Dame	20:16	82 >> Alice/Notre-Dame		
13:53	Alice/Notre-Dame	21:16	82 >> Alice/Notre-Dame		
14:17	Alice/Notre-Dame	22:23	82 >> Alice/Notre-Dame		
14:47	Alice/Notre-Dame	23:16	82 >> Alice/Notre-Dame		
15:16	Alice/Notre-Dame	00:11	82 >> Alice/Notre-Dame		
15:46	Alice/Notre-Dame				
16:16	(EX) Term. Fusey				
16:16	Alice/Notre-Dame				
16:32	(EX) Alice/Notre-Dame				
16:46	Alice/Notre-Dame				
17:16	Alice/Notre-Dame				
17:53	Alice/Notre-Dame				
18:16	Alice/Notre-Dame				
18:47	Alice/Notre-Dame				
19:23	82 >> Alice/Notre-Dame				
20:16	82 >> Alice/Notre-Dame				
21:16	82 >> Alice/Notre-Dame				
22:23	82 >> Alice/Notre-Dame				
23:16	82 >> Alice/Notre-Dame				
00:11	82 >> Alice/Notre-Dame				

Exemple d'infobus, endroit:
Lavolette face à l'édifice Capital

Efficace, écologique et sécuritaire

À vous maintenant d'utiliser le transport en commun et ses nouveaux outils, et de constater leur efficacité! Si vous avez des commentaires ou des questions, n'hésitez pas à joindre notre service à la clientèle.



Vous logez, nous habitons!

RAPPORT ANNUEL 2012

Des réalisations remarquables et des partenariats toujours en évolution



Parmi les faits marquants de l'année 2012, soulignons le développement et la reconnaissance de notre Centre de services en habitation de la Mauricie (CSHM) qui est désormais le partenaire privilégié des 28 autres Offices municipaux d'habitation de la Mauricie. À ce titre, il a effectué le bilan de santé des immeubles de 13 OMH et assuré la gestion des travaux majeurs de 14 OMH, dont l'OMHTR. Notons également que l'OMHTR, qui assumait déjà la gestion clé en main de l'OMH de Saint-Étienne-des-Grès, administre depuis 2012 les OMH de Grandes-Piles et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

2012 a bien sûr été marquée par la poursuite de la revitalisation du secteur Adé-lard-Dugré, le plus grand chantier de construction jamais réalisé par l'OMHTR

depuis sa création en 1969. « C'est tout un quartier qui se modernise! La transformation du secteur permettra d'abord de résoudre les problèmes d'humidité et d'isolation, mais aussi d'intégrer à sa ville un ensemble immobilier depuis trop longtemps enclavé. Son envergure dépasse de beaucoup le projet de rénovation lui-même puisqu'il s'agit aussi d'un projet de développement social. » souligne Marco Bélanger, directeur de l'OMHTR. Alors que la troisième phase du projet a débuté en mai dernier, 27 maisons jumelées sont déjà reconstruites, offrant ainsi 54 logements certifiés Novoclimat et confirmant la volonté de l'Office d'inscrire ses actions et réalisations dans une démarche de développement durable.

Soulignons enfin la force de notre approche sociocommunautaire, reconnue dans l'ensemble du réseau des Offices d'habitation, y compris à l'international. L'environnement relatif à la gestion des milieux de vie représente 2 700 occupants (dont 11 % issu de l'immigration), 15 associations de locataires, 3 OMH externes, 7 organisations logées par l'OMHTR, 20 partenaires du milieu sociocommunautaire et 3 ressources permanentes consacrées à la coordination de ces activités. Rappelons que l'OMHTR s'est fixé une mission qui va bien au-delà de la gestion immobilière de son parc, celle d'appuyer le renforcement de la cohésion sociale et de la santé globale dans les milieux de vie. Citons, par exemple, le soutien aux activités de MultiBoulot, une entreprise d'insertion socioprofessionnelle qui travaille notamment à remettre en mouvement des personnes éloignées du marché du travail et habitant prioritairement en HLM; les rencontres individuelles réalisées avec chacune des nouvelles familles immigrantes locataires pour les accompagner dans leurs démarches d'intégration; ou encore la collaboration avec le CSSSTR qui a permis, entre autres, la présence d'une infirmière clinicienne et d'une technicienne en travail social dans nos 22 ensembles immobiliers du secteur « personnes âgées ».

Le rapport annuel 2012 de l'OMHTR est disponible au www.omhtr.ca

